

DECISION n° 4

Objet : signature d'une convention entre la Caisse des écoles de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'association Ressources Urbaines pour la participation des membres de l'équipe de la Réussite Éducative à des formations et rencontres

LE PRESIDENT DE LA CAISSE DES ECOLES DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de la Réussite Éducative proposé par la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois,

CONSIDERANT que l'équipe de la Réussite Éducative de la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois souhaite développer la qualité de ses actions d'accompagnements des enfants et des familles suivies dans le respect des objectifs de la réussite éducative

CONSIDERANT que les formations constituent un outil essentiel pour renforcer les compétences des membres de l'équipe de la Réussite Éducative, la Caisse des Ecoles et l'association Ressources urbaines ont décidé de proposer aux référents de parcours et à la coordinatrice des formations et des rencontres.

DECIDE

DE SIGNER la convention de partenariat présentée entre la Caisse des écoles et l'association Ressources Urbaines représentée par Madame Loubna BENHORMA.

PRECISE que la convention est renouvelée et conclue pour l'année 2023.

PRECISE que le coût total est fixé à 200€

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois, le 01 juin 2023.



Frédéric PETITTA

Président de la Caisse des Ecoles

Maire de Sainte Geneviève des Bois



NOTE DE PRESENTATION

Objet : signature d'une convention entre la Caisse des écoles de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'association Ressources Urbaines pour la participation des membres de l'équipe de la Réussite Éducative à des formations et rencontres

Ressources Urbaines s'inscrit dans un réseau national de 19 **centres de ressources** politiques de la ville. Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville. Ils mettent à leur disposition des ressources (information, documentation, expérience...) et favorisent leurs échanges.

Dans leurs missions, ils tiennent compte d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux. À ce titre, ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.

Ressources Urbaines s'articulent autour de trois pôles :

- Animer des réseaux d'acteurs de proximité
- Qualifier, favoriser la montée en compétences des acteurs
- Capitaliser et diffuser des connaissances et des enseignements.

Les membres de l'équipe de la Réussite Éducative – référentes de parcours et coordinatrice – participent régulièrement à des rencontres dites « réseaux ». Les « réseaux » favorisent la rencontre et les temps d'échange entre professionnels et ainsi connaître les actualités des PRE de l'Essonne.

Pour les référentes de parcours, le réseau est animé par la présidente de Ressources Urbaines, Mme LISSORGUES.

Les rencontres durent environ 2 heures :

- Jeudi 12 janvier 2023
- Jeudi 11 mai 2023
- Jeudi 29 juin 2023
- (date à définir) Septembre 2023
- (date à définir) Novembre 2023

Pour la coordinatrice, le réseau est animé par la directrice de Ressources Urbaines, Mme BENCHORMA.

Les rencontres durent environ 2 heures :

- Jeudi 26 janvier 2023
- Jeudi 30 mars 2023
- Jeudi 1 juin 2023
- Jeudi 28 septembre 2023
- Jeudi 23 novembre 2023

Afin de bénéficier des « réseaux » et des nombreuses formations proposées par Ressources Urbaines, renouvellement de l'adhésion demandée est de 200€ pour l'année 2023.